

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 15
Quorum : 8
Nombre de présents : 12
Votes par procuration : 0

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal au cours de la séance du jeudi 15 septembre 2022 :

Numéro	Objet de la délibération et résumé du contenu	Résultat du vote
D2022/038	Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 <i>Nouvelle norme comptable remplaçant le référentiel M14 à compter du 01/01/2023 pour les communes de moins de 3500 habitants.</i>	Approuvée
D2022/039	Budget Centre d'Affaires : Décision modificative n°1 <i>Modification des prévisions budgétaires afin de prendre en compte l'augmentation des tarifs de l'électricité.</i>	Approuvée
D2022/040	Budget Eau et Assainissement : Décision modificative n°1 <i>Modification des prévisions budgétaires afin de prendre en compte notamment des dépenses supplémentaires de maintenance des installations.</i>	Approuvée
D2022/041	Budget principal Commune : Décision modificative n°1 <i>Modification des prévisions budgétaires afin de prendre en compte notamment des dépenses supplémentaires de fonctionnement (dont électricité, publications...)</i>	Approuvée
D2022/042	Budget Eau et Assainissement : ajustement de la provision pour dépréciation des créances douteuses <i>Constitution d'un complément de 933,71 € afin d'ajuster la provision de crédits destinée à anticiper les futures annulations de créances.</i>	Approuvée
D2022/043	Budget principal Commune : ajustement de la provision pour dépréciation des créances douteuses <i>Constitution d'un complément de 2 812,09 € afin d'ajuster la provision de crédits destinée à anticiper les futures annulations de créances.</i>	Approuvée
D2022/044	Service eau et assainissement : révision des tarifs <i>Eau : l'abonnement trimestriel passe de 20 à 22 € (de 80 à 88 € pour les compteurs gros débit), prix du m³ inchangé. Assainissement : l'abonnement trimestriel passe de 13 à 15 € (de 52 à 60 € pour les compteurs gros débit), prix du m³ inchangé. Travaux de raccordement au réseau d'eau : le forfait travaux passe à 400 € Travaux de raccordement au réseau d'assainissement : les forfaits fournitures et travaux passent à 600 €.</i>	Approuvée
D2022/045	Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau 2021 <i>Présentation et approbation du rapport contenant les indicateurs techniques (volumes prélevés, nombres de branchements, travaux envisagés...) et financiers (éléments constituant le prix du m³, redevances, dette...).</i>	Approuvée
D2022/046	Achat de terrain « Impasse du Tramontel » <i>Acquisition de la parcelle AC 139 au prix de 20 000 €.</i>	Approuvée

D2022/047	<p style="text-align: center;">Convention de mise à disposition de l'ensemble « Les Péquélous » au SIVU de l'École du Val d'Ardèche</p> <p><i>Approbation de la convention de mise à disposition au SIVU des locaux communaux abritant le restaurant scolaire et la garderie périscolaire. Participation annuelle du SIVU : 5000 €</i></p>	<i>Approuvée</i>
D2022/048	<p style="text-align: center;">Subventions aux associations : attributions exceptionnelles</p> <p><i>600 € à l'amicale des sapeurs-pompiers (remboursement de l'animation du bal du 14 juillet). 400 € à l'association des commerçants et 250 € à la Boule de la Gravenne pour les animations réalisées pendant l'année.</i></p>	<i>Approuvée</i>
D2022/049	<p style="text-align: center;">Révision des tarifs de location des salles communales</p> <p><i>Salle polyvalente : 300 € le week-end, 100 € la journée ou la soirée en semaine ; Bar extérieur : 100 € ; Salle Vesprade : 350 €/jour.</i></p>	<i>Approuvée</i>

Affiché le 22 septembre 2022